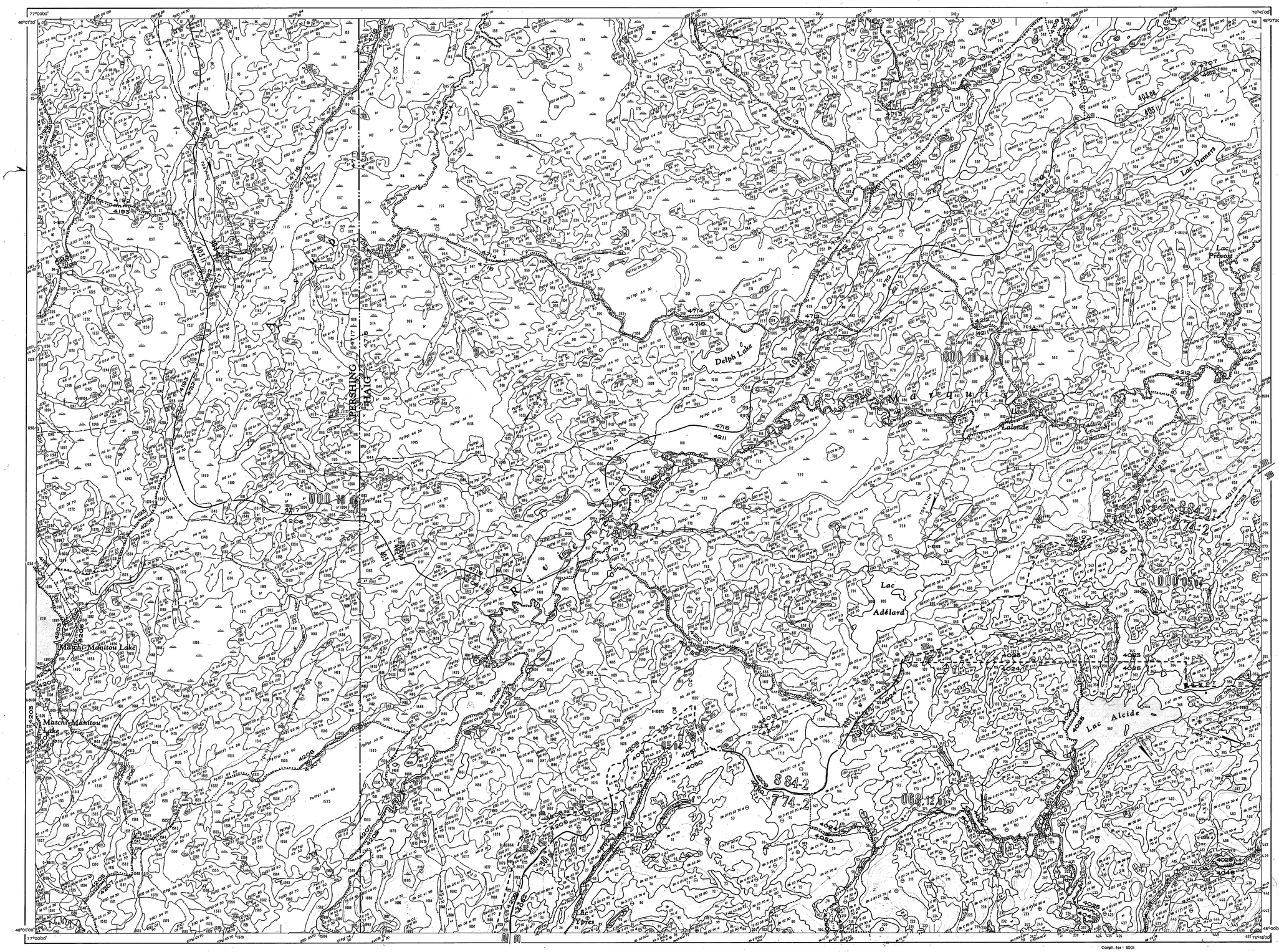

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à blanches (avec ou sans dégagement des tiges d'avenir)
Coupe de sanitaire
Coupe de récupération (ou à plat)
Préparation à la mise en terre
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation
Récolte dans les lisières boisées (abattage ailes)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc (pin strobe)
— — à pruche
— — à épinette noire
Pessière
— — (l'épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée-tiges)
— — à thuya (cèdres)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec thuya (cèdres)
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdres)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdres)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec pruche
— — avec épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brésilien)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences résineuses avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pruche
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pruche
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec résineux
Peuplement avec sapin
— — — avec épinette noire
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
Érablière rouge résineuse
Érablière résineuse
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — à essences résineuses
— — — à essences tolérantes
— — — sur station humide
— — — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peuplier à peuplier faux-tremble
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences résineuses
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'espèces à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peupier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
— — (plantation)

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée
Emplacement urbain, camping, utilégiciat, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Chablis partiel
Chablis partiel
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Endroit vérifié
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-(ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-70 "	70-80 "

FORÊT INHOMOGÈNE

Arbustaie indéterminée: Peuplements inégaux de tiges ante C et 90 ans
Autres peuplements inégaux de tiges ante C et 90 ans
Vieux indéterminé: Peuplements inégaux de tiges post 90 ans
Autres peuplements inégaux de tiges post plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	"
Forte	61 à 90 %	"
Très forte	91 % et plus	"
Dégénérée	entourée de pentes 3 à 6 %	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 c2 D3m 6
— — — — —